

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre** le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

*Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 19 septembre 2024*

*Nombre de conseillers en exercice : 33*

*Quorum : 17*

*Nombre de conseillers présents : 23*

**Présents :** Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Jean DARDENNE, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Lucile VALADAS, David PENOT, Jean-Christophe ROMAND, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gilles MONTI, Laurent JARRY, Alain AUTHIER,

### **Excusés par procuration :**

Alain BOURION donne procuration à Fabien DOUCET en date du 16 septembre 2024

Danielle TODESCO donne procuration à Marie-Noël BERGER en date du 10 septembre 2024

Alexandre DOS REIS donne procuration à Clément RAVAUD en date du 23 septembre 2024

Martine LERICHE donne procuration à Lucile VALADAS en date du 23 septembre 2024

Valérie MILLON donne procuration à Martine NOUHAUT en date du 23 septembre 2024

Anca VORONIN donne procuration à Marie-Pierre ROBERT en date du 23 septembre 2024

Aurore TONNELIER donne procuration à Stéphanie PANTEIX en date du 25 septembre 2024

Laurence PIPERS donne procuration à Jean-Christophe ROMAND en date du 25 septembre 2024

Jean-Pierre GAUGIRAN donne procuration à Laurent CHASSAT en date du 25 septembre 2024

### **Absente :**

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de Séance Marie-Pierre ROBERT

**Objet :** Mise à jour des représentations au sein de la commission « Éthique et Transparence »  
**Délibération 2024 - 84**

Le conseil municipal, lors de sa séance du 19 octobre 2020, a mis en place la Commission "Éthique et transparence" au sein de la Ville de Panazol, dont la vocation est de veiller au respect de la déontologie de l'action publique.

À la suite des démissions des Conseillers Municipaux M. Cyril GRANGER et Mme Claire MARCHAND, il y a lieu de procéder à l'actualisation de la composition de cette instance qui prévoit neuf membres dont trois élus : deux de la majorité et un de l'opposition.

La commission est composée des élus suivants :

- Clément RAVAUD (Liste « Agir Ensemble pour Panazol »)
- Anca VORONIN (Liste « Agir Ensemble pour Panazol »)
- Un siège à pourvoir issu de la liste « Vivons Panazol » en remplacement de Mme Claire MARCHAND.

Le Conseil Municipal est donc invité à valider la composition modifiée en désignant un nouvel élu du groupe d'opposition « Vivons Panazol ».

Il est proposé à l'Assemblée d'avoir recours au scrutin ordinaire (vote à main levée) pour procéder à cette désignation.

### DÉLIBÉRATION

**VU** les articles L. 2121-22, L2122-7, L2122-7-1, L2122-7-2 et L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**VU** la délibération en date du 19 octobre 2020 portant création de la Commission "Éthique et transparence" ;

**VU** l'avis favorable de l'Assemblée sur le recours au scrutin ordinaire (vote à main levée) pour procéder à la désignation des nouveaux membres,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de mise à jour de la représentation de la commission Éthique et Transparence, à la suite des démissions de M. Cyril GRANGER et Mme Claire MARCHAND,

**CONSIDÉRANT** qu'un siège est à pourvoir pour le groupe « Vivons Panazol »,

**CONSIDÉRANT** la candidature de M. Bruno COMTE, enregistrée en séance issue du groupe « Vivons Panazol » pour intégrer la Commission "Éthique et transparence" ;

**CONSIDÉRANT** la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

**CONSIDÉRANT** avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

### DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- **DE VALIDER** la nouvelle composition de la Commission "Éthique et transparence", avec l'intégration de M. Bruno COMTE issu du groupe « Vivons Panazol » à la suite des démissions de Monsieur Cyril GRANGER et de Madame Claire MARCHAND.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 26 septembre 2024

Le Maire,

**Fabien DOUCET**



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le **- 1 OCT. 2024**

Publié ou notifié

**- 2 OCT. 2024**

*PANAZOL - MAIRIE*

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : **DELIB84**

avec **0** pièce(s) jointe(s)

Date de décision : **26/09/2024**

Objet : **Mise à jour des représentations au sein de la commission Etique et Transparence**

Nature : **Délibérations**

Matière : **Institutions et vie politique - Designation de representants**

Date de télétransmission : **01/10/2024**

Agent de transmission : **Carole DANCHE - MAIRIE**

Acte : **DELIB84\_Mise a jour des representation commisssion ethique et transparence.pdf**

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 [www.telino.com](http://www.telino.com)*



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : **087-218711406-20240926-DELIB84-DE**

Date de réception de l'acte par la Préfecture : **01/10/2024**